



MARS
2026



Une élection dans les crises

Quelles perspectives pour les élections générales éthiopiennes de 2026 ?

En partenariat avec :

Nairobi
IFRA
Institut Français de Recherche en Afrique
French Institute for Research in Africa

Jean-Nicolas BACH

L’Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d’information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l’Ifri est une fondation reconnue d’utilité publique par décret du 16 novembre 2022. Elle n’est soumise à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L’Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l’échelle internationale.

Les opinions exprimées dans ce texte n’engagent que la responsabilité de l’auteur.

ISBN : 979-10-373-1197-9

© Tous droits réservés, Ifri, 2026

Couverture : Vue aérienne d’Addis-Abeba, Éthiopie © Shutterstock.com

Comment citer cette publication :

Jean-Nicolas Bach, « Une élection dans les crises. Quelles perspectives pour les élections générales éthiopiennes de 2026 ? », *Études de l’Ifri*, Ifri, mars 2026.

Ifri

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : accueil@ifri.org

Site internet : ifri.org

Auteur

Jean-Nicolas Bach est chercheur indépendant (associé à l'Institut des mondes africains et au Centre français des études éthiopiennes). Il a dirigé le CEDEJ Khartoum au Soudan (2016-2020) et le Centre français des études éthiopiennes (2022-2024). Les idées exprimées dans cette étude ne représentent en aucun cas une position officielle de ces institutions.

Résumé

C'est dans un contexte de crise profonde qu'Abiy Ahmed arrive au pouvoir en 2018 en tant que Premier ministre. Ses discours en faveur de la paix et de l'unité éthiopienne font alors naître beaucoup d'espoirs. À la veille des élections générales de 2026, le pays est en grande difficulté. Les violences à grande échelle se multiplient depuis 2019 (régions Oromo, Tigray, Amhara), plaçant ces élections dans un contexte inédit par rapport aux précédentes. La légitimité du Premier ministre paraît plus fragile, et la société civile, qui avait connu une ouverture sans précédent après l'arrivée au pouvoir d'Abiy Ahmed, subit des pressions croissantes de la part des agences de sécurité. Quant à l'opposition partisane, elle reste divisée sur l'attitude à adopter vis-à-vis du gouvernement : le rejoindre, boycotter ou s'opposer. Dans un tel contexte, il est important d'interroger le potentiel déstabilisateur de cette échéance électorale de 2026. Comment le régime prépare-t-il cette élection ? Comment se positionnent les oppositions ? Quel est le potentiel déstabilisateur de l'élection dans un contexte national et régional extrêmement tendu ? Ce sont les principales questions auxquelles cette étude apporte des éléments de réponse.

Executive summary

It was against a backdrop of deep crisis that Abiy Ahmed came to power in 2018 as Prime Minister. His speeches in favor of peace and Ethiopian unity raised many hopes. On the eve of the 2026 general elections, the country is facing huge challenges. Large-scale violence has been on the rise since 2019 (in the Oromo, Tigray, and Amhara regions), placing the 2026 general elections in a context unlike any previous ones. The Prime Minister's legitimacy appears more fragile, and civil society, which had experienced unprecedented openness after Abiy Ahmed came to power, is under increasing pressure from security agencies. As for the partisan opposition, it remains divided on the attitude to adopt towards the government: join it, boycott it, or oppose it. In this context, it is important to examine the destabilizing potential of the 2026 elections. How is the regime preparing for these elections? What is the position of the opposition? What is the destabilizing potential of the elections in an extremely tense national and regional context? These are the main questions addressed in this study.

Sommaire

INTRODUCTION	6
ÉLECTIONS ET DISCONTINUITÉS HÉGÉMONIQUES (1992-2021)	9
1991-2015 : l'hégémonie électorale de l'EPRDF	9
Le régime d'Abiy Ahmed et l'émergence de nouvelles dynamiques électorales (2021)	14
LES SIGNES DU RETOUR À L'HÉGÉMONISME ÉLECTORAL	18
Insécurité et violence en amont des élections	18
Perspectives d'opposition	22
VERS LES ÉLECTIONS : L'ACTUELLE MONTÉE DES TENSIONS	26
CONCLUSION	28

Introduction

Les citoyens éthiopiens sont appelés aux urnes le 1^{er} juin 2026¹, à l’occasion des prochaines élections générales² – les septièmes depuis la fondation de la République fédérale démocratique d’Éthiopie en 1995. Ces rendez-vous, réguliers depuis 1995³, visent à élire au suffrage universel direct les représentants des Assemblées régionales et de la Chambre basse du régime fédéral éthiopien. Que ce soit en régime démocratique ou autoritaire, les élections demeurent un moment fort de la vie politique. Dans le régime parlementaire éthiopien, elles déterminent la majorité à la Chambre basse (Chambre des représentants du peuple) dont dépend la nomination du Premier ministre, véritable chef de l’exécutif et homme fort du régime⁴. En juin 2026, il faudra ainsi au Premier ministre Abiy Ahmed, pour se maintenir au pouvoir, non seulement être réélu dans sa circonscription mais aussi remporter, avec son Prosperity Party (PP), la majorité absolue dans cette Chambre, comme ce fut le cas en 2021, date des dernières élections générales⁵. Notons par ailleurs que le mode de scrutin majoritaire à un tour permet au candidat réunissant le plus grand nombre de votes de remporter le siège, sans nécessaire majorité absolue⁶.

On dispose aujourd’hui d’une littérature relativement riche sur ces rendez-vous électoraux (particulièrement à partir de 2005) soulignant la continuité autoritaire des élections depuis la naissance du régime, et la façon dont l’Ethiopian People’s Revolutionary Democratic Front (EPRDF) (1995-2019), puis le PP (depuis 2019), a su domestiquer cet instrument

1. Merci aux relecteurs extérieurs pour leurs commentaires qui ont enrichi ce travail, notamment, Chloé Josse-Durand, Benedikt Kamski et Patrick Ferras.

2. Cette étude traite des élections « générales », mais il existe également des élections « locales » visant à élire les représentants des conseils locaux (*kebele*, *woreda*, *zone*). Ces élections sont importantes dans la mesure où ces élus sont au contact direct des administrés dans les territoires, et donc les représentants les plus visibles et les plus immédiats de l’État. Elles ne sont donc pas sans lien avec les élections générales. Cette étude ne traite pas des élections locales – suspendues depuis 2013.

3. Les élections générales précédentes se sont tenues de façon régulière en 1995, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2021. Lorsque les conditions de sécurité ne permettent pas la tenue du scrutin le jour de l’élection dans certaines circonscriptions, celui-ci y est généralement reporté de plusieurs mois.

4. Les représentants de la Chambre basse sont élus au suffrage universel direct, majoritaire à un tour. Les circonscriptions correspondent plus ou moins à l’échelle administrative des Woreda, ajustée en fonction des populations.

5. Abiy Ahmed avait pris ses fonctions en 2018 en remplacement du Premier ministre démissionnaire Hailemariam Dessalegn (2012-2018), après un vote interne du Front au pouvoir, dont il était membre. Il fonde le Prosperity Party en 2019 en remplacement de l’EPRDF et sans le Tigray People Liberation Front (TPLF).

6. Ce mode de scrutin est particulièrement efficace pour être réélu dans un contexte de division des oppositions. Un candidat qui réunit par exemple 30 % des votes remporte l’élection si les autres candidats réalisent tous des scores faibles, inférieurs à 30 %.

démocratique pour le mettre au service de la pérennité du régime⁷ – une domestication qui n'est bien sûr pas spécifique au régime éthiopien. Ces interprétations se retrouvent dans les expressions utilisées pour qualifier ce que les rendez-vous électoraux enseignent sur la nature et les évolutions du régime plus généralement : « *empty democracy* » (Tronvoll & Hagmann, 2012), « *hegemonic elections* » (Abbink, 2015 ; Bach et Abdillahi, 2022), « *re-establishing the one-party state* » (Tronvoll, 2010), « *discomfiture of democracy* » (Abbink, 2005), ou encore « *the end of democracy* » (Aalen & Tronvoll, 2009).

Il est peu probable que l'élection de 2026 conduise à une alternance. Comme le montre en effet cette étude, le gouvernement semble avoir déjà mis en place les mesures qui permettront sa réélection, dans un contexte de multiplication des conflits armés qui n'est propice ni à l'ouverture ni aux transitions politiques. La tendance actuelle est celle d'un resserrement visant à contrôler la vie politique, économique et sociale. L'« *autocratization*⁸ » et les guerres ont remis en cause les espoirs suscités par l'arrivée d'Abiy Ahmed au pouvoir en 2018. Les observateurs les plus optimistes voyaient dans les réformes⁹ (réelles) d'alors une transition vers la démocratie. D'autres y voyaient plus prudemment une période de « décompression autoritaire¹⁰ », dont le risque principal était qu'elle ne se resserre une fois le pouvoir et les ressources recentralisés. Les guerres qui se succèdent (Oromo depuis 2019, Tigray à partir de 2020, Amhara à partir de 2023) et les politiques récentes du gouvernement confirment cette tendance d'un retour à l'autoritarisme et ses modalités de gouvernement violentes.

Néanmoins, le régime d'Abiy Ahmed n'est pas une simple continuation de l'autoritarisme de l'EPRDF, comme le donnent à voir les élections, moments forts de la vie politique, qui informent sur les stratégies du pouvoir et des opposants, sur les évolutions de leur ligne idéologique, ou encore leur projet politique. Les élections renseignent en effet sur les évolutions de

7. Voir par exemple T. Lyons, « Ethiopian Elections: Past and Future », *International Journal of Ethiopian Studies*, vol. 5, n° 1, printemps/été 2010, p. 107-121. Pour une revue synthétique des élections entre 1995 et 2010, voir notamment K. Tronvoll et T. Hagmann (dir.), *Contested Power in Ethiopia: Traditional Authorities and Multi-Party Elections*, Leiden/Boston, Brill, 2012, p. 11-19.

Voir également J.-N. Bach et A. Omar Abdillahi, « Hegemonic Elections: Ethiopia, Sudan, Djibouti », in J.-N. Bach, A. Omar Abdillahi et al. (dir.), *Routledge Handbook of the Horn of Africa*, Londres/New York, Routledge, 2022, p. 341-353.

8. Entretien avec Befeqadu Belay, octobre 2025, Addis-Abeba. Befeqadu est un activiste renommé en faveur des droits humains. Il est l'auteur de l'ouvrage paru en 2025, *Lost in Transition*, co-fondateur du célèbre Blog *Zone 9* dont les écrits lui valurent d'être emprisonné sous l'EPRDF. Il est également co-fondateur de l'organisation du Center for Advancement of Rights and Democracy (CARD), une organisation qui œuvre depuis 2019 pour la protection des droits humains et la promotion d'une culture démocratique en Éthiopie.

9. M. G. Desta, D. F. Dori et M. E. Mirhetu (dir.), *Ethiopia in the Wake of Political Reforms*, Seattle/Addis Ababa, Tsehai Publishers, 2020.

10. J. Aisserge et J.-N. Bach, « L'Éthiopie d'Abiy Ahmed Ali : une "décompression autoritaire" », *Note n° 7*, Observatoire de l'Afrique de l'Est, Centre de recherches internationales (CERI), novembre 2018.

l'autoritarisme qui, s'il parvient à se maintenir, n'est pas permanent dans ses modalités d'action ou de légitimation.

L'analyse qui suit se base sur un travail de long terme sur la vie politique éthiopienne (depuis les élections de 2010), et plus spécifiquement sur des entretiens menés entre août 2025 et décembre 2025 à Addis-Abeba auprès d'opposants des partis politiques majeurs, de défenseurs des droits humains, de diplomates (éthiopiens et étrangers) et de chercheurs. Ces sources de première main permettent de trianguler et compléter les sources en accès libre disponibles en ligne (articles scientifiques, presse, rapports d'organisations de défense des droits humains ou d'organisations internationales).

Cette étude est organisée en trois parties. Afin de saisir l'évolution récente de l'autoritarisme éthiopien, une première partie revient sur les élections depuis 1992 jusqu'à 2021. Elle permet notamment de souligner les aspects inédits des dernières élections en 2021. Une deuxième partie revient sur ce que le PP met en œuvre pour contrôler le scrutin d'une part, et sur les façons dont les oppositions s'organisent d'autre part. Une troisième et dernière partie esquisse, en guise de conclusion, trois scénarios vers lesquels le pays pourrait se diriger en amont et en aval des élections de 2026.

Élections et discontinuités hégémoniques (1992-2021)

Cette première partie revient sur les rendez-vous électoraux depuis l'arrivée de l'EPRDF jusqu'aux élections de 2021, pour saisir les réalignements de l'autoritarisme éthiopien et la complexité des enjeux des élections de 2026 qui ne se limitent pas à une simple reproduction des mécanismes de contrôle de l'EPRDF.

1991-2015 : l'hégémonie électorale de l'EPRDF

Dès la période de transition (1991-1995) entre la chute du régime de Mengistu Hailemariam et l'instauration du régime EPRDF, deux scrutins signalent déjà la frustration croissante des mouvements d'opposition et la mise en place progressive d'un Front hégémonique (EPRDF) au sein du régime en cours de construction. D'abord, les élections locales et régionales qui ont eu lieu en 1992 laissent entrevoir les intimidations et comportements violents des membres de l'EPRDF et des affiliés qui conduisent au retrait de plusieurs groupes du Gouvernement de transition (dont All Amhara People Organisation et Oromo Liberation Front, notamment). Une conférence organisée à Paris et rassemblant les opposants qui contestent le monopole croissant de l'EPRDF sur la transition a finalement conduit à des arrestations en Éthiopie et au retrait d'autres formations politiques (comme le Southern Ethiopia Peoples' Democratic Coalition¹¹). Ensuite, les élections constituintes de 1994¹² ont confirmé cette tendance à la polarisation croissante entre, d'un côté, une opposition méfiante et marginalisée (les principaux groupes boycottent l'élection de 1994) et, de l'autre, un EPRDF s'imposant comme hégémonique dans un système formellement multipartite¹³.

Durant cette période, l'EPRDF bénéficiait des avantages qui sont ceux d'une alliance armée ayant renversé un régime et tirant avantage de sa position dominante (à l'intérieur et vis-à-vis des partenaires internationaux).

11. Sur cette période de prise de contrôle par l'EPRDF et la marginalisation des autres partis ou mouvements armés, voir par exemple K. Berhanu, « Party Politics and Political Culture in Ethiopia », in M. A. Mohamed Salih (dir.), *African political Parties, Evolution, Institutionalisation and Governance*, OSSREA, Londres, Pluto Press, 2003, p. 115-147.

12. Ce scrutin visait à élire les représentants de l'Assemblée constituante en charge de réviser et voter le nouveau texte constitutionnel – adopté en décembre 1994.

13. J. Abbink, « Breaking and Making the State: The Dynamics of Ethnic Democracy in Ethiopia », *Journal of Contemporary African Studies*, vol. 13, n° 2, 1995, p. 149-163 ; T. Lyons, « Closing the Transition: The May 1995 Elections in Ethiopia », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 34, n° 1, 1996, p. 121-142.

Face à une jeune opposition en construction (All Amhara People Organisation et Ethiopian Democratic Unity Party en région Amhara, Southern Ethiopia Peoples' Democratic Coalition au Sud, Ethiopian National Democratic Party dans la capitale), ou intransigeante (Oromo Liberation Front en région Oromo), et en contexte encore volatile (sort tout juste de la guerre), l'EPRDF est davantage structuré, dispose de la force militaire, de représentants déployés dans les régions qui pèsent d'un point de vue électoral (Amhara, Tigray, Oromo), et d'une base politique incontestée dans le Nord (particulièrement au Tigray). Il est ainsi en mesure d'imposer son modèle fédéral en 1994-1995, et plus largement, ses règles du jeu. Il s'appuie concrètement sur un ensemble de partis dits satellites ou affiliés déployés dans toutes les régions (l'EPRDF est composé du Tigray People Liberation Front, de l'Amhara National Democratic Movement en région Amhara, de l'Oromo People Democratic Organisation en région Oromo, ou encore du Southern Ethiopian Peoples Democratic Front au Sud¹⁴).

Cette période est aussi essentielle car l'EPRDF y impose une formule fédérale originale pour institutionnaliser la gestion de la diversité éthiopienne (ce qu'on nomme le fédéralisme ethnique ou ethno-national). Du point de vue partisan, le fédéralisme définit les lignes le long desquelles se dessinent les deux branches principales des oppositions : d'un côté les opposants farouches à ce fédéralisme (partis pan-éthiopiens militant pour une nation éthiopienne au sein d'un fédéralisme non défini par l'identité, et se définissant comme « libéraux »). C'est le long de ce clivage que se positionnent les opposants des partis multinationaux (en faveur de la libéralisation politique et économique, de la privatisation du foncier (art. 40), de la suppression du droit à l'autodétermination (art. 39¹⁵), et parfois contre l'indépendance de l'Érythrée (1993). De l'autre côté de ce clivage, on trouve les opposants des partis ethno-régionaux, acceptant le fédéralisme ethno-national mais plaidant pour une véritable démocratisation – on y retrouve des partis ethno-régionaux d'opposition se définissant parfois comme « socio-démocrates », tel que l'Oromo Federalist Congress par exemple. Cette formule reste aujourd'hui au centre des débats, notamment *via* le projet de réforme constitutionnelle annoncé par Abiy Ahmed dès son arrivée au pouvoir en 2018. Ce projet consiste à établir un régime fédéral présidentiel sur le modèle des États-Unis et à sortir de l'ethno-fédéralisme en redéfinissant les frontières régionales. La National Dialogue Commission créée en 2022 a notamment pour mission de

14. Voir K. Tronvoll et S. Vaughan, « The Culture of Power in Contemporary Ethiopian Political Life », *Sida Studies*, n° 10, The Swedish International Development Cooperation Agency (Sida), 2003. Progressivement, l'EPRDF met en place des partis satellites afin de mieux contrôler les régions « périphériques » où il est moins bien implanté initialement. Il se base notamment sur 5 partis régionaux : l'Afar People Democratic Organisation, le Benishangul-Gumuz People's Democratic Party, le Gambela People's Unity Democratic Movement, le Harari National League, et le Somali People's Democratic Party.

15. « Constitution of the Federal Democratic Republic of Ethiopia », *Federal Negarit Gazette*, n° 1, 21 août 1995.

soumettre des propositions concrètes de réforme de la Constitution de 1995 – ces propositions devraient être rendues publiques en février 2026.

Enfin, les scrutins de 1992 et 1994 posent les bases d'un système électoral paradoxal fondé sur l'ouverture formelle, mais mettant tout en œuvre pour contrôler cette ouverture, quitte à recourir à la force. On sait aujourd'hui que l'EPRDF et sa composante dominante (le Tigray People Liberation Front, TPLF, dirigé par un groupe autour de Meles Zenawi, homme fort du parti particulièrement à partir de 2001) n'ont jamais envisagé une véritable ouverture politique et encore moins la construction d'une démocratie qui aurait permis une transition démocratique à terme. La « démocratie révolutionnaire » éthiopienne, telle que définie dans les programmes du Front à destination des cadres, devait recourir à tous les instruments de l'État disponibles (éducation, cadres, administration, médias, organisations de femmes, de jeunesse, etc.) en vue de se maintenir au pouvoir. Les intimidations et menaces en cas de non-vote pour le candidat du parti passent, par exemple, par l'accès aux logements, l'accès aux engrais ou au crédit. L'emploi constant dans la littérature académique de l'expression « parti-État » montre à quel point les structures du parti et de l'État se confondaient. Les élections qui suivront illustrent cette logique selon laquelle l'EPRDF octroie des scrutins mais entend bien en contrôler l'issue.

L'hégémonie électorale de l'EPRDF n'est pas linéaire. On peut distinguer trois périodes électorales entre 1995 et 2015. *Primo* les élections de 1995 et 2000 où le front hégémonique EPRDF ne permet aucune perspective de transition. En 1995 se tiennent les premières élections générales du nouveau régime EPRDF qui « ferment » définitivement la période de transition¹⁶. Elles ferment aussi définitivement les espoirs de voir aboutir une véritable transition démocratique. L'EPRDF sort largement vainqueur du vote qui a lieu en mai 1995¹⁷ (483 sièges sur 547). Au Tigray, région bastion du TPLF, la victoire est totale. En région Amhara, les intimidations poussent les nouveaux partis d'opposition à boycotter et laissent l'ANDM (Amhara National Democratic Movement, branche Amhara de l'EPRDF) remporter le scrutin. En région Oromo (qui rassemble le plus de circonscriptions, 177), l'Oromo Liberation Front (OLF) étant exclu du jeu électoral (il a repris la lutte armée, contre l'EPRDF), l'OPDO (Oromo People's Democratic Organization, branche Oromo de l'EPRDF) remporte la totalité des sièges où il présentait des candidats. Au Sud, le boycott de la Southern Coalition de Beyene Petros laisse ici aussi le champ libre à la branche Sud de l'EPRDF (Southern Ethiopian People's Democratic Front, SEPDF).

Les élections générales de 2000 suivent le même schéma que les élections précédentes, l'EPRDF faisant usage de moyens de répression et

16. T. Lyons, « Closing the Transition: The May 1995 Elections in Ethiopia », *op. cit.*, p. 121-142.

17. Le vote est repoussé en juin dans les régions Harari, Somali et Afar.

d'intimidation à l'égard des votants et des partis d'opposition¹⁸. Les partis d'opposition majeurs qui avaient jusque-là boycotté les élections, décident d'y prendre part, et un débat télévisé est même organisé en novembre 1999¹⁹. Mais cette décision s'explique alors par la nécessaire participation au scrutin selon les règles du National Electoral Board of Ethiopia (NEBE) – deux absences consécutives entraînant l'annulation de l'inscription du parti sur les registres officiels du NEBE²⁰. La Southern Ethiopia People's Democratic Coalition (SEPDC) de Beyene Petros dans le Sud fait, quant à elle, campagne et remporte neuf sièges sur la douzaine remportée par l'opposition²¹. Les élections de 2000 se déroulent dans le contexte particulier de l'immédiat après-guerre entre l'Éthiopie et l'Érythrée, dont l'Éthiopie sort vainqueur après les larges campagnes de remobilisations et de contre-attaques lancées au printemps. L'EPRDF remporte à nouveau ces élections de façon massive (481 sur 547) et consolide son statut de parti hégémonique.

Secundo, les élections de 2005 représentent un moment majeur de la vie électorale éthiopienne. L'EPRDF ouvre pour la première fois le jeu électoral, pensant pouvoir poursuivre l'ouverture sous contrôle (« *opening without engaging* »), notamment *via* une politique autorisant les médias en les encadrant²². Les débats télévisés et radio expriment alors des critiques publiques inédites à l'égard de l'EPRDF. Deux coalitions majeures d'opposition, alignées sur les deux lignes de clivage mentionnées précédemment, profitent de cette ouverture politique : la Coalition for Unity and Democracy (CUD, Kenidjit) et l'Union of Ethiopian Democratic Forces (UEDF, Hibrät). Formée en octobre 2004, la CUD représente la branche libérale multinationale²³. Hibrät, ancrée dans les régions Oromo et Sud, rassemble quant à elle les partis ethno-nationaux et défend un changement progressif du régime au sein du fédéralisme démocratisé²⁴. L'ensemble des partis d'opposition remporte 172 sièges à la Chambre basse, contre 372 pour l'EPRDF²⁵. Une partie de l'opposition conteste cependant le résultat *via* des manifestations finalement réprimées en juin (193 morts officiels). Des milliers d'arrestations (estimées jusqu'à 30 000) visent des militants, journalistes, sympathisants potentiels, et le leadership de la CUD, dont le

18. S. Pausewang, K. Tronvoll et L. Aalen, *Ethiopia Since the Derg: A Decade of Democratic Pretention and Performance*, Londres, Zed Books, 2002.

19. K. Tronvoll et T. Hagmann (dir.), *Contested Power in Ethiopia*, *op. cit.*, p. 16.

20. A. Kefale, « The (Un)making of Opposition Coalitions and the Challenge of Democratization in Ethiopia, 1991-2011 », *Journal of Eastern African Studies*, vol. 5, n° 4, p. 681-701.

21. *Ibid.*

22. I. Gagliardone, « New Media and the Developmental State in Ethiopia », *African Affairs*, vol. 113, n° 451, 2014, p. 279-299.

23. La CUD est composée de quatre partis : l'All Ethiopian Unity Party ; l'Ethiopia United Democratic Party-Medhin ; l'Ethiopian Democratic League ; le Rainbow Ethiopia. On y retrouve des personnalités politiques majeures comme Hailu Shawel, Berhanu Nega, Lidetu Ayalew, Andualem Aragie, ou encore Berukan Mideksa.

24. Hibrät est une coalition formée au départ d'une quinzaine de partis, dont l'Oromo National Congress, conduit par Merera Gudina, l'Ethiopian Social Democratic Federal Party de Beyene Petros, ou encore l'Oromo Federalist Democratic Movement de Bulcha Demeksa.

25. La CUD remporte également 137 des 138 sièges du Conseil d'Addis-Abeba.

maire élu Berhanu Nega²⁶. En dépit de l'absence de transition et du maintien du Front EPRDF au pouvoir, cette élection représente un tournant dans l'histoire politique éthiopienne à plusieurs égards. Elle met tout d'abord à jour la faible légitimité de l'EPRDF et la capacité à remporter le vote pour des coalitions structurées (une stratégie indispensable étant donné le mode de scrutin majoritaire à un tour). De plus, et surtout peut-être, les élections de 2005 représentent jusqu'à aujourd'hui un référent historique pour les opposants en général (il s'agira de reproduire l'expérience de 2005 lors des élections qui suivront en construisant des coalitions, voire en fusionnant les partis) et pour toute une génération de militants. Le clivage générationnel rejetant les « élites vieillissantes », tenues pour responsables des maux du pays, ne cesse de croître depuis cette période.

Tertio, les élections de 2010-2015 sont marquées par trois dynamiques significatives. Du côté de l'EPRDF, il s'agit de reprendre la main et de « rétablir l'État-parti²⁷ ». Un ensemble normatif adopté entre 2005 et 2010 vise à encadrer légalement ce resserrement autoritaire : loi antiterroriste, loi sur les médias, ou encore loi sur les organisations de la société civile visant à encadrer l'éducation des votants et restreindre les actions des bailleurs étrangers en ce domaine. L'EPRDF abandonne alors son discours de démocratisation et adopte un narratif fondé sur l'État développemental (Democratic Developmental State), à l'image de la Chine, non seulement prise pour modèle mais aussi partenaire majeur²⁸. L'EPRDF se dote par ailleurs d'une armée de militants, faisant évoluer sa base de 500 000 à plus de 5 millions en quelques années à peine. Cette stratégie permet au Front de remporter la quasi-totalité des sièges en 2010 (545 sur 547) et la totalité en 2015.

Du côté des oppositions, il s'agit de se restructurer et éventuellement reproduire le succès de 2005 – une tâche difficile, étant donné l'investissement de l'EPRDF dans le contrôle de la vie politique et sociale. À la veille des élections de 2010, émerge une coalition héritée largement d'Hibrät, le Forum for Democratic Dialogue in Ethiopia (Medrek)²⁹. Dans un contexte où la branche multinationale demeure faible, cette coalition a cela d'original qu'elle regroupe des partis et personnalités des branches à la fois multinationales (UDJ, notamment avec Girma Seifu qui sera le seul élu en 2010 au sein de cette coalition³⁰), et même d'anciens membres de l'EPRDF (l'ancien président de la République Negasso Gidada, l'ancien président de

26. Sur les élections de 2005 voir notamment J. Abbink, « Discomfiture of Democracy? The 2005 Election Crisis and its Aftermath », *African Affairs*, vol. 105, n° 419, 2006, p. 173-199.

27. K. Tronvoll, « The Ethiopian 2010 Federal and Regional Elections: Re-establishing the One-Party State », *African Affairs*, vol. 110, n° 438, 2010, p. 121-136.

28. F. Gebresenbet et B. Kamski, « The Paradox of the Ethiopian Developmental State: Bureaucrats and Politicians in the Sugar Industry », *Journal of Contemporary African Studies*, vol. 37, n° 4, 2019, p. 335-350.

29. Formée en 2008 à partir de huit partis, *Medrek* est réduit à six partis, puis à quatre : Ethiopian Social Democratic Party (Beyene Petros), Oromo National Congress (fusion de Merera Gudina et Bucha Demeksa), Unity for Democracy and Justice (UDJ, Andinnet), et Arena Tigray for Justice and Democracy (parti fondé par Gebru Asrate et Aregash Adane, anciens membres éminents du TPLF).

30. Girma Seifu est aujourd'hui membre du leadership d'Ezema.

région Tigray Gebru Asrat, et l'ancien ministre de la Défense Siye Abraha). La coalition s'effrite néanmoins à la veille des élections de 2015 : UDJ (Andinnet) quitte Medrek pour rejoindre son ancien allié All-Ethiopia Unity Party (Māhihad) de la branche multinationale. Cette fusion échoue alors même qu'un parti émerge de cette même branche, le Blue Party (Semayawi Party), représentant la jeune génération de cette branche politique³¹. Divisés face à un Front autoritaire uni, les opposants restent sans siège à l'issue des élections remportées à 100 % par l'EPRDF.

Le régime d'Abiy Ahmed et l'émergence de nouvelles dynamiques électorales (2021)

La reprise en main autoritaire de l'EPRDF ne doit pas masquer une profonde fragmentation du pouvoir, débutée après la mort soudaine et inattendue, en 2012, du Premier ministre, Meles Zenawi. Au sommet de l'État, son successeur Hailemariam Dessalegn (2012-2018) ne parvient pas à empêcher la fragmentation du pouvoir parmi les élites de l'EPRDF, tant au sein de ses composantes qu'entre celles-ci. Cet affaiblissement aux niveaux fédéral et régional multiplie les centres de pouvoir politiques et économiques, profitant notamment aux réseaux du TPLF *via* les Forces de défense (notamment à travers le célèbre conglomérat militaro-industriel Metals and Engineering Corporation, MeTEC). Dans les régions, les milices locales se multiplient et assurent leur propre sécurité interne et frontalière – les fameuses Forces Spéciales au sein des polices régionales.

À partir de 2014, un mouvement de protestation éclate dans la région oromo (« Oromo Protest ») et s'étend à la région Amhara – mouvements sévèrement réprimés par les forces de sécurité et l'armée éthiopiennes. Cette période coïncide plus largement avec une montée en puissance des nationalismes régionaux et une forte ethnicisation des discours des élites régionales, non sans rapport avec l'affaiblissement du pouvoir fédéral. Un mouvement nationaliste amhara vigoureux émerge (il prendra forme notamment dans le Mouvement national Amhara, NaMA, fondé en 2018), portant des revendications irrédentistes visant à « récupérer » les « territoires historiques amharas » « occupés » par les élites du Tigray (les questions de Qemant, Tsegede, Wolkayt/Tigray occidental) ou par le Soudan voisin (la frontière avec le Soudan dans le triangle de Fashaga³²). Au Tigray aussi, le TPLF coexiste désormais avec des partis nationalistes qui ne demandent rien de moins que l'indépendance de la région ou la formation

31. Sur cet épisode, voir J.-N. Bach, « Les élections éthiopiennes de 2015 : un drame en trois actes pour l'opposition libérale multinationale », *Critique internationale*, n° 76, juillet-septembre 2017, p. 147-165.

32. M. Plaut et S. Vaughan, *Understanding Ethiopia's Tigray War*, Londres, Hurst, 2023, en particulier les chapitres 3 et 4 ; T. Gardner, *The Abiy Project: God, Power and War in the New Ethiopia*, Londres, Hurst, 2024, en particulier le chapitre 11.

d'un « grand Tigray », dans un contexte de montée des discours haineux à leur encontre, y compris des appels explicites à leur extermination.

Les élections de 2015 et la victoire de la totalité des sièges pour l'EPRDF ne doivent donc pas faire oublier ce contexte de délitement du régime hégémonique qui conduit à sa chute et à l'arrivée d'Abiy Ahmed au pouvoir en avril 2018. L'EPRDF disparaît officiellement en décembre 2019 pour faire place au Prosperity Party, parti désormais à la structure unitaire, dont le TPLF refuse d'être membre. Ces reconfigurations politiques et la guerre au Tigray (novembre 2020-novembre 2022) rendent les élections de 2021 inédites par rapport à 2010 et 2015.

Après avoir été repoussées deux fois (une première fois en raison de la pandémie de Covid-19, et une seconde fois pour des raisons logistiques et sécuritaires), les élections générales sont organisées les 21 juin et 30 septembre 2021. Les interprétations divergent sur ces premières élections depuis l'arrivée d'Abiy Ahmed, allant de condamnations *a priori*³³ à la reconnaissance d'une certaine capacité à organiser des élections relativement légitimes dans un environnement instable, voire le signe d'une normalisation possible de la vie politique en dépit d'irrégularités avérées³⁴. Parmi ces irrégularités, on retrouve de nombreuses intimidations, des arrestations de personnalités politiques éminentes, notamment Oromo (Bekele Gerba, JawarMohamed), la requalification de l'OLF comme mouvement terroriste, ou les pressions à l'enregistrement et au vote effectif (90 % des inscrits se rendent aux urnes, soit 37 millions de votants). Le Tigray en guerre, qui avait organisé sa propre élection séparée en septembre 2020, jugée illégale par le gouvernement central, ne participe pas à cette élection et ne dispose donc pas actuellement de représentants à la Chambre basse³⁵.

Cette participation élevée ne peut être attribuée qu'à la pression des cadres. Abiy Ahmed s'appuie alors encore sur une forte popularité post-2018 et bénéficie du soutien de la région Amhara (et sans doute de beaucoup d'Amhara en général) avec qui il est allié dans la guerre au Tigray. De plus, le Prosperity Party a répondu favorablement aux revendications d'autonomie dans le Sud, notamment en Sidama, qui a accédé à sa propre région-État en 2019 à la suite d'un référendum historique³⁶. Aussi, la menace du TPLF joue à plein dans cette période de conflit armé, contexte peu propice à la remise

33. N. Cheeseman & Y. Woldemariam, « Five Reasons Ethiopia's Elections Will Do More Harm Than Good », *The Mail and Guardian*, 2021.

34. J. Abbink, « The Ethiopia June 2021 Elections: A Step to Political Normality? », *ASCL Africanist Blog*, 2021, disponible sur : www.ascleiden.nl.

35. Plus d'une dizaine de circonscriptions en région Amhara et la totalité des circonscriptions en région Tigray ne voteront jamais. Dans d'autres régions, plusieurs élections sont cependant organisées dans les mois et années qui suivent, jusqu'aux élections en 2024 – Benishangul-Gumuz, Afar, Somalie et Éthiopie du Centre. Voir par exemple « Preliminary Statement On the Outstanding and Reelections Held in Benishangul Gumuz, Afar, Somali and Central Ethiopia Region », Coalition of Ethiopian Civil Society Organizations for Elections (CECOE), juillet 2024, disponible sur : <https://cecoe.org>.

36. Entre 2019 et 2023, la région Sud SNNPR est remplacée par quatre nouvelles régions : Sidama, Centre, Sud-Ouest et Sud.

en cause du gouvernement. Ces facteurs agrégés aux pressions et aux intimidations offrent au Prosperity Party une victoire hégémonique (455 sièges sur 471³⁷), comparable en termes de résultats à la période EPRDF.

Néanmoins, comme le notent Terrence Lyons et Aly Verjee³⁸, le régime n'est pas revenu à un système EPRDF, mais plutôt à une forme d'« autoritarisme électoral asymétrique » – c'est-à-dire que les pratiques autoritaires divergent en fonction des régions. Le parti nationaliste Amhara NaMA remporte une victoire inédite en région Amhara avec cinq sièges (sur 119), et le parti multinational Ezema (formé en 2019, voir *infra*) remporte quant à lui quatre sièges dans la région Sud (Southern Nations, Nationalities, and Peoples' Region, SNNPR³⁹). Il y aurait eu une relative ouverture à la concurrence dans la région Amhara (alliée dans la guerre) qui représente, selon Lyons et Verjee, une situation « intermédiaire » dans laquelle la branche PP-Amhara arrive en tête, mais où les oppositions effectuent un score élevé (au moins 40 % des votes dans 38 circonscriptions, et au minimum 30 % des votes en faveur des oppositions dans les 71 circonscriptions). Les votes réels donnent donc à voir un soutien au PP-Amhara loin d'être massif, même en contexte extrême de conflit armé. La région Oromo représenterait la continuité des pratiques autoritaires entre l'EPRDF et le PP où se perpétuent en amont de l'élection des arrestations d'opposants, des fermetures de bureaux, des empêchements à faire campagne, des intimidations... conduisant au boycott de l'opposition principale (Oromo Federalist Congress, OFC, Medrek). La branche Oromo du PP y remporte donc aisément la totalité des sièges avec 98 % des voix (105) en l'absence d'autres candidats (notons que les circonscriptions de Western Oromia ne votent pas pour des raisons de sécurité liées au conflit entre l'OLA et le gouvernement central). Au Sud, dans un contexte de transformation de la région, le parti d'opposition Ezema remporte quatre sièges avec une certaine liberté de mener campagne⁴⁰.

Les résultats du scrutin de 2021 (organisé selon les circonscriptions entre 2021 et 2024, lorsque les conditions de sécurité le permettaient) donnent à voir la nouvelle complexité du régime et la disparition d'un hégémonisme électoral EPRDF qui étouffait uniformément les dissensions à l'échelle de la fédération. Il existe une certaine continuité dans les pratiques du régime (violence politique, pressions, arrestations et intimidations en région Oromo), mais ce sont surtout les enjeux de sécurité générale liés aux conflits qui empêchent de faire campagne, ou de déployer les observateurs

37. 76 sièges sont non-attribués en raison des conflits.

38. T. Lyons et A. Verjee, « Asymmetric Electoral Authoritarianism? The Case of The 2021 Elections in Ethiopia », *Review of African Political Economy*, vol. 49, n° 172, 2022, p. 339-354.

39. Voir : « Election Result », National Election Board of Ethiopia (NEBE), disponible sur : <https://nebe.org.et>.

40. Ezema est un parti d'opposition, mais dont le leadership est depuis sa fondation proche d'Abiy Ahmed, en particulier son dirigeant Berhanu Nega. Il le restera d'ailleurs après les élections en étant nommé ministre de l'Enseignement (une position qu'il occupe encore aujourd'hui).

électorales éthiopiennes⁴¹. Plusieurs bureaux de vote ou de formation à l'observation électorale ont en effet été fermés pour des raisons de sécurité, durant les mois, voire les semaines précédant les élections. Aussi, le report des élections et de l'enregistrement des candidats repoussait automatiquement les délais de délivrance des accréditations aux observateurs (par le NEBE), provoquant des difficultés de déploiement. Ces défis naissent également du manque de moyens, de personnel et d'expérience, et non uniquement d'une volonté délibérée de saboter le scrutin de la part du gouvernement. Le resserrement en cours et la multiplication des conflits pourraient bien, en revanche, signifier le retour à un autoritarisme électoral plus répressif et plus général.

41. Entretien CECOE, 6 avril 2022. La Coalition of Ethiopian Civil Society Organizations for Ethiopians est née en 2019, dans la période d'ouverture des sociétés civiles qui a suivi l'arrivée d'Abiy Ahmed au pouvoir. La CECOE forme et déploie des observateurs électoraux, promeut l'éducation civique et électorale, et publie des rapports en lien avec ces problématiques (rapports sur les élections, les référendums, le NEBE).

Les signes du retour à l'hégémonisme électoral

L'ouverture politique de 2018 et les espoirs qu'elle avait fait naître semblent bien éloignés de la réalité politique actuelle. Le Premier ministre et leader du Prosperity Party, Abiy Ahmed, est parvenu à recentraliser les forces sécuritaires, économiques et politiques au sommet de l'État. En revanche, la fragmentation croissante des groupes d'opposition armés (au Tigray, en région Amhara et en Oromo) fait peser une certaine incertitude sur l'avenir du pays. C'est dans ce contexte que le PP prépare les élections de 2026, et que l'opposition légale tente de s'y frayer un chemin.

Insécurité et violence en amont des élections

La guerre toujours en cours est bien sûr défavorable aux droits humains et à la liberté d'expression. La signature des Accords de cessation d'hostilités (CoHA) de Pretoria en novembre 2022 pouvait laisser penser à un apaisement. Mais l'absence, lors des négociations, des combattants Amhara alliés au gouvernement fédéral dans la guerre au Tigray, et leur refus de désarmer les Special Forces Amhara, ont conduit à un nouveau conflit (encore en cours) entre les groupes armés Fano et les forces fédérales. Celui-ci éclate au printemps 2023 et se répercute directement sur les journalistes identifiés comme Amharas ou défendant la cause Amhara. Dès août 2023, Reporter sans frontières (RSF) dénonce 11 arrestations arbitraires en ce sens⁴². Comme lors de la guerre au Tigray, le gouvernement déploie beaucoup d'énergie pour empêcher la couverture médiatique de ces conflits. Les arrestations et les intimidations de journalistes demeurent courantes⁴³. Durant l'été 2025, deux journalistes d'un journal hebdomadaire dominant basé dans la capitale et non partisan (*The Reporter*) ont disparu pendant deux semaines avant d'être relâchés, sans aucune déclaration de leur part ni des forces de police. Un militant Oromo (OLF) a été assassiné l'année dernière quelques semaines après son entretien avec le journaliste français

42. « Éthiopie : la région Amhara soumise à un huis clos informationnel », Reporters sans frontières, 18 août 2023, disponible sur : <https://rsf.org>.

43. « CPJ Alarmed Over Abduction, Arbitrary Arrest and Incommunicado Detention of Journalists in Ethiopia », *Addis Standard*, 21 août 2025, disponible sur : <https://addisstandard.com>.

Antoine Galindo, d'*Africa Intelligence*, lui-même arrêté plusieurs jours suite à cet entretien, le 22 février 2024, puis expulsé⁴⁴.

Les rapports récents du State Department américain⁴⁵, d'Amnesty International, de la Commission éthiopienne des droits de l'homme (EHRC), ou de Human Rights Watch convergent : on assiste à un rétrécissement très clair des sphères civiles et médiatiques, et à des violations récurrentes des droits humains visant les artistes, les militants, les juges et les personnalités politiques. Comme le rappelle le dernier rapport de l'institut V-Dem portant sur la « democratic resilience⁴⁶ », l'histoire montre que l'autoritarisme frappe en effet prioritairement les médias⁴⁷ et l'ensemble des organisations de la société civile.

Les organisations de la société civile (OSC) sont aujourd'hui brutalement visées par les attaques répétées du gouvernement. L'Autorité éthiopienne pour les organisations de la société civile (ACSO) était née des réformes d'Abiy Ahmed lors de l'ouverture inédite en 2018-2019, et la loi de 2009 (Charities and Societies Proclamation) sur les organisations de la société civile avait été amendée⁴⁸. La Proclamation n° 1113/2019 du 7 mars 2019 entraîne, dans un contexte de retour en Éthiopie d'activistes, la création de nombreuses organisations de la société civile dans les mois et les années suivantes, particulièrement sur la question des droits de l'homme et des Femmes. Mais depuis 2023, l'ACSO n'enregistre plus de nouvelles organisations travaillant sur la promotion des droits humains⁴⁹, et en 2024, l'Autorité décide de suspendre trois organisations notables de la société civile (dont deux bénéficiaient du soutien direct des programmes de coopération via l'Agence Française de Développement) : le Center for Advancement of Rights and Democracy, CARD), Lawyers for Human Rights (LHR) et l'Association for Human Rights in Ethiopia (AHRE)⁵⁰. En décembre de la même année, l'ACSO annonce la suspension de deux organisations, l'Ethiopian Human Rights Council et l'Ethiopian Human Rights Defender

44. Pour un bilan général récent des arrestations, disparitions et intimidations, on pourra lire : *The Illusion of Progress: Ethiopian's Human Rights Defenders Under Attack*, The Observatory for the Protection of Human Rights Defenders (Organisation mondiale contre la torture, OMCT – Fédération internationale pour les droits humains, FIDH), décembre 2025, disponible sur : www.omct.org.

45. *2024 Country Reports on Human Rights Practices: Ethiopia*, U.S. Department of State, Washington, disponible : www.state.gov ; voir également le communiqué conjoint d'Amnesty International : « Ethiopia: Halt Crackdown Against Human Rights Groups », Amnesty International, 18 juin 2024, disponible sur : www.amnesty.org.

46. *Democracy Report 2025. 25 Years of Autocratization – Democracy Trumped?*, V-Dem Institute, University of Gothenburg, Gothenburg, 2025.

47. En juillet 2023, l'organisation de la société civile CARD a commandé une étude intitulée *Media Space and the State of Media Associations*, confirmant la réduction de l'espace médiatique éthiopien.

48. La loi de 2009 faisait partie des lois liberticides post-élections de 2005, limitant les soutiens internationaux alloués spécifiquement aux organisations travaillant sur la transparence des élections et les droits humains.

49. Entretien, Addis-Abeba, octobre 2025.

50. Quelques semaines plus tard, la suspension de ces trois organisations est levée, notamment sous pression internationale, mais presque immédiatement rétablie à la suite des critiques formulées par ces organisations sur les réseaux sociaux.

Center⁵¹. Si ces suspensions ne durent que quelques mois, les effets sont quant à eux durables pour les organisations les plus modestes, qui n'ont pas les moyens de verser des salaires sans revenus durant plusieurs mois – les membres des OSC suspendues partent travailler ailleurs, soit par peur de la répression politique, soit par nécessité d'obtenir un salaire, ce qui affaiblit durablement ces organisations⁵².

La question de l'avenir des OSC éthiopiennes reste au cœur du débat fin 2025, avec le projet de l'ACSO de réformer la loi encadrant le travail des OSC. Le projet d'amendement initié en 2025 n'est pas encore public (décembre 2025), mais plusieurs éléments ressortent des entretiens menés auprès de membres de la société civile⁵³. Les premières versions du projet de réforme ont été discutées dans un cercle restreint impliquant une poignée de représentants du gouvernement et de cette dernière. Le texte initial visait à limiter, comme en 2009, les financements étrangers, réduisant drastiquement les activités des OSC, voire les obligeant à fermer⁵⁴. Selon les informations recueillies (aucun texte n'ayant été officiellement et publiquement discuté, le lecteur est invité à prendre cette analyse avec prudence), les versions plus récentes auraient abandonné cette restriction aux fonds étrangers, tout en maintenant les aspects permettant d'une part de mieux contrôler les OSC, et d'autre part, de suspendre leurs activités de façon arbitraire. La réforme du Conseil de l'ACSO (Executive Board) serait maintenue, réduisant le nombre de ses membres de 11 à 7, dont plus de la moitié (4) seront désormais nommés directement par le gouvernement. Les trois autres membres seront répartis entre un représentant des personnes à mobilité réduite (disabled), une représentante des droits des femmes et un représentant des OSC. Le projet prévoit aussi l'interdiction de 14 activités liées à la « political advocacy » ou toutes activités en relation avec « les élections » (formation, observation, sensibilisation etc.). La dernière version du texte (octobre 2025) poserait une entrave supplémentaire en exigeant une « lettre de soutien » délivrée par l'ACSO⁵⁵. Enfin, le projet de réforme de la Proclamation de 2019 prévoirait la possibilité pour l'ACSO de suspendre une OSC sans possibilité de faire appel de la décision – ce qui contreviendrait au droit garanti par la Constitution de faire appel d'une décision en justice. Mais comme noté plus haut, le temps de la bataille juridique permet au gouvernement d'affaiblir considérablement une organisation, même si celle-ci obtient finalement gain de cause.

51. « Éthiopie : Deux importantes organisations de défense des droits humains suspendues », Human Rights Watch, 29 janvier 2025, disponible sur : www.hrw.org.

52. Entretiens avec d'anciens membres de ces OSC, Addis-Abeba, octobre 2025.

53. Entretiens, Addis-Abeba, août-octobre 2025.

54. Entretien, Addis-Abeba, août 2025. Confirmé par Human Rights Watch : « Ethiopia: Proposed Legal Changes Threaten Civil Society », Human Rights Watch, 29 juillet 2025, disponible sur : www.hrw.org.

55. Comme le rappelle le responsable d'une OSC, cette demande de « lettre de soutien » pose un double problème : 1. Elle empiète sur les prérogatives du NEBE en matière de *monitoring* électoral, puisque les OSC sont déjà accréditées par le NEBE pour ces activités, et 2. La lettre de soutien concerne des activités déjà reconnues par l'ACSO elle-même depuis l'enregistrement formel des OSC.

La EHRC a également exprimé ses inquiétudes face à la fermeture de l'espace politique. Cette Commission même, qui avait été revitalisée suite à l'arrivée d'Abiy Ahmed au pouvoir⁵⁶, est aujourd'hui affaiblie⁵⁷. Daniel Bekele fait partie des personnalités qui avaient accepté de revenir en Éthiopie à l'occasion de la politique d'ouverture en 2018. Le célèbre activiste des droits humains quitte finalement la direction en 2024. Il est remplacé en 2025 par Berhanu Adello, connu pour être l'un des auteurs de la réforme de 2009 sur les organisations de la société civile (Charities and Societies Proclamation). Comme me le confiait un membre de la société civile, « the previous director was a decent man [...], but this one is Abiy's friend and has no commitment to human rights⁵⁸ ». Une défiance confirmée par des opposants qui considèrent l'EHRC en déficit de crédibilité depuis le départ de Daniel Bekele⁵⁹. L'évolution des modalités de gouvernance au sein de l'institution depuis l'arrivée de ce nouveau Chief Commissioner a d'ailleurs conduit à la démission de plusieurs responsables à l'été 2025 (dont la *deputy chief Commissioner*, à savoir la numéro 2 de l'organisation, Rakeb Messele) qui avaient contribué activement à la construction de l'EHRC et à sa légitimation.

L'EHRC était très impliquée dans l'élaboration et la mise en œuvre de la justice transitionnelle – un mécanisme de justice pénale et restaurative prévu par les accords de Pretoria (novembre 2022) qui devaient mettre fin aux combats au Tigray. Après avoir débuté en 2023 sous les auspices du Ministère de la Justice⁶⁰, le processus d'élaboration de la justice transitionnelle post-guerre au Tigray a permis la rédaction en 2024 d'un « Green Book » posant les principes du processus (« Policy Options for Transitional Justice »). Mais le processus est dans un premier temps partiellement vidé de sa substance en élargissant la période de référence des crimes commis à l'ensemble du régime EPRDF (depuis 1995). Finalement, le peu d'enthousiasme du gouvernement pour faire de cette justice transitionnelle une réalité se vérifie par sa suspension *de facto* depuis septembre 2025 (non officiellement annoncée). Plusieurs projets de loi étaient pourtant prêts à être soumis au vote, dont une nouvelle législation sur

56. L'EHRC existe depuis la création de la république en 1995, mais elle était restée une coquille vide. Profondément renouvelée en 2018-2019, elle avait été confiée à une équipe jeune, compétente, au sein de locaux flambant neufs dans le centre d'Addis-Abeba, qui avaient redonné une véritable crédibilité à cette institution, par exemple *via* la publication de rapports dénonçant les violences et crimes de guerre en Éthiopie.

57. Le Premier ministre a lui-même menacé l'institution directement si elle travaillait « au-delà de ses prérogatives ». Entretien Addis-Abeba, août 2022.

58. Entretien, Addis-Abeba, octobre 2025. Traduction : « L'ancien directeur était un homme respectable [...], mais celui-ci est un ami d'Abiy et ne se soucie guère des droits de l'homme. »

59. Entretiens, Addis-Abeba, août et octobre 2025.

60. Les autorités éthiopiennes ont radicalement rejeté toute éventualité d'une justice internationale dans le processus. Le mandat du groupe d'experts de la Commission onusienne s'est achevé en octobre 2023. Un rapport co-écrit avec la Commission éthiopienne des droits de l'homme, critique à l'égard de l'ensemble des acteurs en conflit, publié quelques mois plus tôt, avait été sévèrement critiqué par le gouvernement éthiopien.

les infractions pénales, l'institution d'un Tribunal spécial, ou encore une Commission vérité, réconciliation et réparation⁶¹.

Le National Electoral Board of Ethiopia (NEBE) fait partie de ces institutions touchées par la libéralisation d'Abiy Ahmed après son arrivée au pouvoir en 2018, comme l'ACSO et l'EHRC. Ici aussi, c'est une figure célèbre de la défense des droits de l'homme et militante d'opposition ayant passé plusieurs années en prison (deux années à l'issue des élections de 2005, et à nouveau avant les élections de 2010) qui revient en Éthiopie pour prendre la direction de l'institution : la magistrate Birtukan Mideksa. Elle démissionne cependant en 2023 sans avoir pu mener à terme les réformes d'ampleur qu'elle souhaitait. Le NEBE a bénéficié durant sa présidence d'une légitimité renouvelée, et jusqu'à récemment encore, opposants et activistes regardaient cette institution avec une relative confiance. Mais depuis 2024, la réputation du NEBE s'est progressivement dégradée et elle est désormais considérée, comme sous l'EPRDF, au service du pouvoir politique. À titre d'exemple, le refus de reconnaître le TPLF (branche Debretsion⁶²) et au contraire le succès du nouveau parti de Getachew Reda (ex-TPLF, allié désormais à Abiy Ahmed) Simret, à être officiellement reconnu par le NEBE, sont interprétés comme des décisions politiques⁶³.

Perspectives d'opposition

L'espace politique s'est rapidement rétréci pour les opposants non alliés au Prosperity Party, conduisant au boycott dès les élections de 2021. Le grand parti multinational qui avait émergé lors de l'ouverture de 2018-2019 et mené campagne avait obtenu quatre sièges dans la région Sud : l'Ethiopian Citizens for Social Justice (Ezema). Dès 2018, les discussions débutent entre plusieurs partis et personnalités politiques de la branche multinationale, dont les plus connus sont le Ginbot 7 de Berhanu Nega (groupe armé, basé aux États-Unis et en Érythrée), le Blue Party (Semayawi), l'UDJ (Andinnet) et l'All-Ethiopia Unity Party (Māhihad, qui ne fera finalement pas partie d'Ezema). En mai 2019, Ezema a été créé et regroupe plusieurs caractéristiques originales. Tout d'abord, il s'agit d'un parti et non d'une coalition de partis, avec des personnalités fortes, et en capacité de négocier un programme commun⁶⁴. Le parti se présente par ailleurs comme « non idéologique » et de « centre », selon son porte-parole Dr. Mulualem (aujourd'hui chairman), lui-même ancien membre de Semayawi⁶⁵ et représentatif de la jeunesse qui soutient alors cette alliance. Une assemblée

61. Entretien Rakeb Messele, ancienne Deputy Chief Commissioner EHRC, 29 août 2025.

62. « Ethiopia Election Board Revokes TPLF's Legal Status », *Addis Standard*, 14 mai 2025, disponible sur : <https://addisstandard.com>.

63. « NEBE Officially Recognizes Simret as Regional Political Party », *Addis Standard*, 9 décembre 2025, disponible sur : <https://addisstandard.com>.

64. « Program adopted by the Founding Congress », Ethiopian Citizens for Social Justice (ECSJ-Ezema), 11 mai 2011 (calendrier éthiopien).

65. Entretien, Ezema Public Relation Head, Dr. Mulualem, Addis-Abeba, 20 juin 2023

générale extraordinaire (2021) permet à ses membres de participer au gouvernement d'Abiy Ahmed à l'issue des dernières élections générales, si bien que plusieurs continuent d'occuper des postes de haut niveau au sein de l'administration.

Le Chairman actuel du parti, Dr. Mulualem, justifie la collaboration continue du parti avec le gouvernement, par la nécessité d'être au sein du pouvoir plutôt qu'en dehors, et de maintenir une capacité d'agir, aussi réduite soit-elle⁶⁶. Cette position maintenue en dépit du déclenchement de la guerre en région Amhara, et de l'arrestation de plusieurs membres du parti en raison de leur critique ouverte à l'encontre de la guerre (dont l'ancien chairman Chanie Kebede), a néanmoins conduit au départ de plusieurs personnalités fondatrices du parti, notamment en mai 2023, lorsqu'un groupe d'anciens membres exécutifs (7) et des dizaines de militants quittent le parti⁶⁷. Parmi ces membres, notons le départ de fortes personnalités (comme Andualem Aragie, célèbre opposant à l'EPRDF et au PP), et selon certains leaders dissidents, de 90 % des militants d'Ezema (un chiffre non officiel, à prendre avec précaution). Ces départs pourraient affaiblir la légitimité du parti qui n'avait déjà obtenu aucun siège en dehors de la région Sud en 2021.

La trajectoire des dissidents d'Ezema renseigne sur les difficultés à créer un nouveau parti d'opposition dans le contexte actuel et sur la fragmentation des organisations politiques. Une partie de ces dissidents aurait décidé de rejoindre la lutte armée Fano en région Amhara ; une autre partie aurait rejoint le parti Ethiopian People Revolutionary Party (EPRP). Mais selon l'un des leaders de ces dissidents, la majorité aurait décidé de travailler à la construction d'un nouveau parti d'opposition légal⁶⁸. Ce parti (Yinegat Kokob lä Itiyopia) rencontre cependant de grandes difficultés à s'enregistrer auprès du National Electoral Board. Selon un de ses membres, après avoir réuni les 10 000 signatures de soutien nécessaires à la fondation d'un parti « national », celles-ci auraient été dérobées, forçant le parti à collecter à nouveau l'ensemble des signatures⁶⁹. Plusieurs membres auraient également fait l'objet d'arrestations arbitraires allant de quelques heures à plusieurs mois. En août 2025, cinq membres dont deux du comité exécutif restaient introuvables après avoir été enlevés six mois auparavant par des agents de la sécurité. Il n'est pas encore certain que cette nouvelle formation politique ait le temps de s'enregistrer officiellement pour participer aux prochaines élections. Mais elle pourrait être amenée à jouer un rôle dans les années à

66. Entretien, Ezema Chairman, Dr. Mulualem, Addis-Abeba, 25 août 2025.

67. « In My View, Ezema Has Reached Its Limits and Its Relevance Has Dwindled: Habtamu Kitaba, Former Executive Member of Ezema », Addis Standard, 5 mai 2025, disponible sur : <https://addisstandard.com>.

68. Entretiens, Addis-Abeba, mars 2025, août 2025.

69. Ce type de collecte coûterait un demi-million de Birr (ETB), pesant uniquement sur les contributions des membres. Entretien, Addis-Abeba, août 2025.

venir en plaçant au cœur de son projet politique la question de la jeunesse et de la « réconciliation nationale⁷⁰ ».

Toujours au sein de cette branche multinationale, la formation d'une nouvelle coalition a été annoncée en septembre 2025 dans la perspective des élections de 2026. Il s'agit de l'Alliance for Ethiopia Unity (Tibebir) qui appelle à une « lutte pacifique plus forte que celle de 2005⁷¹ », en référence bien sûr aux élections de 2005 lors desquelles la CUD avait remporté un succès inédit. Cette coalition rassemble des partis historiques de cette branche, comme l'All Ethiopia Unity Party (Mähihad), Enat Party, Ethiopia Democratic Party, Amhara Gionawi Movement Party et l'Ethiopian People's Revolutionary Party. Hormis ce dernier parti, l'alliance rassemble des formations proches d'un point de vue programmatique (libéraux, plutôt conservateurs, et ancrés dans un nationalisme à la fois éthiopien, amhara et orthodoxe). L'EPRP, en revanche, est l'héritier du mouvement révolutionnaire de la gauche étudiante ayant lutté contre le régime de Mengistu. Aujourd'hui, de retour sur la scène politique éthiopienne, il se définit comme social-démocrate, selon son président, Abraham Haimanot. Le dénominateur commun de Tibebir n'est donc pas idéologique mais stratégique (s'unir à long terme pour faire tomber le régime) et nationaliste, l'ensemble de ces formations se retrouvant dans l'opposition radicale au fédéralisme ethnique. Cette coalition reste également très prudente sur son éventuelle participation au scrutin de 2026.

L'Ethiopian Political Parties Joint Forum (Medrek) représente l'autre coalition (plus précisément un « Front ») majeure de la scène politique éthiopienne, tout aussi prudente d'ailleurs sur sa participation éventuelle au scrutin de 2026. Cette coalition fondée à la veille des élections de 2010 a cette particularité, par rapport aux autres alliances, de porter un double ADN : celui de la coalition Hibrät de 2005 (ancrée au Sud et en région Oromo), mais aussi celui de l'alliance possible avec la branche partisane multinationale⁷². Autre particularité de cette coalition : elle est parvenue à perdurer en faisant évoluer son statut de « coalition » (lié à une période électorale) en celui de « front » entre 2010 et 2015, ce qui lui permet légalement de se maintenir au-delà de la période électorale, sans contraindre les partis alliés à fusionner et disparaître au sein d'un nouveau parti. Les partis qui la composent se retrouvent notamment autour d'un projet « socio-démocrate ». Considérant les risques sécuritaires, Medrek avait décidé de ne pas participer aux dernières élections. Selon les normes du NEBE, un deuxième boycott

70. Outre les propositions classiques de cette branche comprenant notamment la réforme prioritaire de la Constitution et la fin du fédéralisme ethnique, cet accent mis sur la réconciliation nationale vise précisément à dépasser le clivage historique entre ethno-nationalistes et pan-éthiopiens.

71. N. Yoseph, « Opposition Parties Form New Coalition Ahead of 2018 Elections », *The Reporter Ethiopia*, 20 septembre 2025, disponible sur : www.thereporterethiopia.com.

72. Comme indiqué plus haut, dès 2010, Medrek comprenait non seulement l'ancien président de la République (Negasso Gidada, OPDO) et l'ancien ministre de la Défense (Siye Abraha, ex-TPLF), mais avait aussi fait alliance avec le parti multinational Unity for Democracy and Justice (Andinet). Elle était la seule coalition à remporter un siège à la Chambre basse en 2010 (Girma Seifu, aujourd'hui membre d'Ezema).

entraînerait la disparition du front, ce qui pourrait pousser celui-ci à participer formellement sans être en mesure de faire réellement campagne sur le terrain en 2026⁷³. C'est en ce sens qu'on peut lire les déclarations récentes d'un de ses leaders et figure centrale de la politique éthiopienne, le professeur Merera Gudina, qui déclarait récemment qu'aucune condition n'était réunie pour assurer une élection libre et juste. Il notait par exemple dans ce même entretien qu'en 2021, son parti (Oromo Federalist Congress) disposait de 206 bureaux dans la région Oromo, alors qu'aujourd'hui seuls trois demeurent, dont un dans la capitale (Ambo, Addis-Abeba/Finfinne, et Assela) et poursuit : « In the three major regions – Oromia, Amhara, and Tigray – there is no security to field candidates, conduct campaigns, or protect ballot boxes. These regions constitute about 70 percent of the country's population.⁷⁴ »

Une dernière initiative peut être notée, parmi la branche ethno-nationale, regroupant des partis plus réduits et régionaux, formée formellement à l'été 2025. Une coalition dirigée par Simon Tut (Gambela) regrouperait une dizaine de partis (Afar Liberation Front, Agaw for Justice and Democracy, Agaw National Shengo, Argoba People's Democratic Movement, Donga Peoples Democratic Party, Gambella Peoples Democratic Movement, Gamo Democratic Party, Kafa Green Party, Kafa Peoples Democratic Organization, Mocha Democratic Party, Tigray Democratic Party). Nous disposons de peu d'informations sur cette coalition décrite comme réunissant des partis de taille réduite et peu connus, et dont les chances de remporter des sièges sont a priori limitées.

Pour l'ensemble de ces partis, coalitions et fronts fragmentés, le mode de scrutin majoritaire à un tour réduit leurs chances d'accéder à des sièges parlementaires. Une réelle innovation consisterait en la fondation d'une large alliance réunissant ces différents partis au-delà du clivage ethno-national/pan-éthiopien. Néanmoins, la dégradation profonde et rapide des conditions de sécurité à l'échelle nationale et dans la région de la Corne de l'Afrique laisse peu d'espoir d'une participation effective des partis d'opposition au prochain scrutin – le Chairman d'Ezema lui-même me confiait en novembre 2025 n'avoir aucune garantie de sécurité pour ses militants dans les régions éthiopiennes, et que dans de telles conditions, leur participation était loin d'être garantie en 2026.

73. Il semblerait qu'on se dirige vers un tel scénario, selon les déclarations récentes de son leader Merera Gudina : « OFC Squeezed Into Fielding Just Ten Candidates to Escape Deregistration Ahead of Mandatory Deadline », *Addis Standard*, 2 décembre 2025, disponible sur : <https://addisstandard.com>.

74. « Political Parties Council Warns Legal and Security Conditions Threaten Free and Fair Election, Urges Reforms Ahead of 7th General Poll », *Addis Standard*, 10 mars 2026, disponible sur : <https://addisstandard.com>. Traduction : « Dans les trois principales régions – Oromia, Amhara et Tigray – il n'y a aucune sécurité pour présenter des candidats, mener des campagnes ou protéger les urnes. Ces régions représentent environ 70 % de la population du pays. »

Vers les élections : l'actuelle montée des tensions

L'Ethiopian Political Parties Joint Council⁷⁵ a récemment alerté sur le fait que les conditions de paix et de sécurité n'étaient pas remplies pour assurer une élection libre et juste⁷⁶. Les principales entraves pour les opposants concernent l'accès au terrain pour des raisons sécuritaires, et donc la difficulté à récolter les signatures nécessaires aux candidats pour valider leur candidature (2 000 pour un homme, 1 500 pour une femme, 1 500 pour un homme en situation de handicap et 500 pour une femme en situation de handicap). Les partis demandent également des accès facilités aux financements publics et réitèrent leur demande de réforme du mode de scrutin – passage du scrutin majoritaire à un tour à un scrutin proportionnel qui permettrait une meilleure représentativité. Enfin, les recommandations de la National Dialogue Commission devraient être rendues publiques en février 2026 et pourraient bouleverser la période préélectorale alors que les démarches seront closes.

Le 12 novembre 2025, un communiqué commun à plusieurs partis majeurs est monté d'un cran, critiquant le NEBE et son incapacité à garantir les conditions démocratiques nécessaires au bon déroulement de l'élection⁷⁷. Parmi les signataires, on trouve à la fois des partis multinationaux et ethno-nationaux tels que l'Oromo Federalist Congress, l'Oromo Liberation Front, l'Hibir Ethiopia Democratic Party, le Balderas for Genuine Democracy, l'Arena Tigray for Democracy and Sovereignty, l'All Sidama People's Democratic Unity Party, l'Ethiopian People's Revolutionary Party, l'Ethiopian Social Democratic Party et le Wolayta National Movement. Ces partis d'opposition y dénoncent explicitement l'utilisation des élections comme instrument de renforcement du pouvoir : « An election should be an expression of the citizens' democratic rights, not a tool for rulers to consolidate power⁷⁸ ». Si les conditions préalables à la bonne tenue du scrutin ne sont pas mises en œuvre (paix, réconciliation, liberté de mouvement), les élections ne feraient qu'attiser l'instabilité en cours, selon les signataires de la déclaration commune. Ceux-ci appellent par ailleurs la présence d'observateurs internationaux (Union européenne, États-Unis,

75. Forum de débat et de concertation créé dans le contexte d'ouverture politique en 2018. Cette plateforme regroupe une centaine de partis inscrits formellement auprès du NEBE.

76. « Political Parties Council Warns Legal and Security Conditions Threaten Free and Fair Election, Urges Reforms Ahead of 7th General Poll », *Addis Standard*, 10 mars 2026, disponible sur : <https://addisstandard.com>.

77. « Opposition Parties Call for Unconditional Opening of Political Space, Cessation of Conflict Ahead of 2026 General Election », *Addis Standard*, 12 novembre 2025, disponible sur : <https://addisstandard.com>.

78. *Ibid.*

Union africaine) en plus des observateurs nationaux déjà accrédités par le NEBE⁷⁹, et un délai supplémentaire afin d'organiser des alliances partisans. Le Premier ministre a néanmoins confirmé la tenue des élections selon le calendrier fixé (1er juin 2026), quelle que soit la situation sécuritaire⁸⁰.

La situation sécuritaire se dégrade dans le pays. En région Oromo, l'Oromo Liberation Army (OLA) poursuit sa stratégie de harcèlement des forces fédérales. En dépit de la Grande offensive (« Nettoyer la région Oromo ») lancée en 2025 contre l'OLA par le gouvernement fédéral, la situation demeure incontrôlable dans plusieurs régions, notamment dans le Western Oromia (Wellega). Le mouvement subit également une fragmentation de son leadership conduisant des petits groupes à échapper au contrôle direct de l'organisation et à se livrer à des activités de banditisme et de kidnapping. En région Amhara, les Fano, entrés en rébellion en 2023, contrôlent de nombreuses zones rurales, alors que les forces fédérales et légalistes contrôlent les espaces urbains. Le Tigray connaît également une forte fragmentation des groupes armés et des acteurs politiques. Addis-Abeba soutiendrait des groupes armés dissidents du TPLF (Tigray Peace Force, Hara Meret), opérant depuis le Tigray et la région Afar. Addis-Abeba soutient ouvertement l'ancien dirigeant de l'administration Tigrayenne, Getachew Reda, et son parti récemment fondé (Simret). Le TPLF s'est, quant à lui, dans un tournant stratégique radical, allié avec le régime érythréen. Asmara et Mekele forment ainsi une nouvelle alliance (Tsemdo) dont la légitimité au Tigray même reste sujette à caution.

Notons que ces conflits dépassent les frontières éthiopiennes. Les déclarations du gouvernement éthiopien des derniers mois témoignent d'une forte montée des tensions dans la Corne de l'Afrique, le ministre des Affaires étrangères et le Premier ministre accusant l'Érythrée de préparer une offensive majeure contre l'Éthiopie. Le TPLF et le gouvernement intérimaire du Tigray sont quant à eux accusés d'incursions militaires en région Afar contre les troupes fédérales et les forces de sécurité Afar. Dans la perspective désormais explicite d'obtenir un accès souverain à la mer Rouge, les dirigeants éthiopiens vont jusqu'à mettre en cause la légitimité légale de l'indépendance érythréenne (obtenue à la suite du référendum de 1993). Présentée désormais comme une question de « survie » pour l'Éthiopie, la construction d'une grande armée éthiopienne alimente le scénario d'une offensive majeure ou d'un déploiement massif visant à contenir de vastes zones aujourd'hui incontrôlables militairement.

79. « NEBE Accredits 143 CSOs to Provide Voter Education for the 7th General Election », National Election Board of Ethiopia (NEBE), 25 octobre 2025, disponible sur : <https://nebe.org.et>.

80. « PM Abiy Assures Parliament 2026 General Election Will Proceed as Scheduled Regardless of Security Concerns », *Addis Standard*, 28 octobre 2025, disponible sur : <https://addisstandard.com>. Le calendrier électoral sera publié prochainement sur le site du NEBE : <https://nebe.org.et>.

Conclusion⁸¹

C'est donc une situation explosive non seulement à l'intérieur du pays mais aussi à l'échelle régionale qui entoure cette 7^e élection générale éthiopienne. Un contexte relativement inédit dans lequel les poches d'instabilité sont progressivement remplacées par des poches de stabilité. La fluidité des alliances et la célérité des réalignements (parfois radicaux) rendent fragile toute tentative d'analyse prospective. On peut néanmoins prudemment envisager trois grands scénarios.

Le premier, pessimiste, que nous estimons aujourd'hui peu probable, consisterait en une escalade majeure des conflits avant les élections. Cette guerre opposerait d'une part ; les troupes fédérales, ses groupes affiliés (notamment les dissidents du TPLF-Tigray Defense Forces comme Hara Meret, Tigray Peace Force, les forces de sécurité Afar), et éventuellement certains groupes Fano qui se rallieraient au régime fédéral dans l'opportunité d'en découdre avec le TPLF-TDF⁸² et conserver le Western Tigray ; et d'autre part : le TPLF-TDF appuyé par des groupes Fano en Éthiopie, l'Érythrée et ses partenaires régionaux (Forces armées soudanaises du Général Burhan, au Tigray, une partie de l'Oromo Liberation Army). Un tel conflit risquerait de conduire à une confrontation directe avec l'Érythrée et pourrait repousser l'organisation des élections dans plusieurs régions. Ses effets économiques risqueraient de fragiliser les réformes structurelles mises en œuvre ces dernières années par le gouvernement éthiopien. Outre les souffrances humaines directement liées à un conflit de ce type, les conséquences sociales et économiques seraient difficiles à encaisser pour une économie fragile et une population vulnérable.

Il est également peu probable – mais possible – d'envisager un deuxième scénario, plus optimiste, selon lequel les élections auraient lieu dans un contexte d'apaisement général au lendemain des élections. Les partis d'opposition qui ne boycotteraient pas le scrutin participeraient en menant des campagnes limitées aux territoires accessibles. Mais ces limites liées à la sécurité et à la fragmentation des groupes d'opposition ne permettraient pas d'envisager l'obtention d'un nombre significatif de sièges. Fort de cette victoire, le gouvernement pourrait donner des signes d'apaisement en interne (relance du Dialogue national de façon inclusive ; relance d'un véritable processus de justice transitionnelle ; relance des accords de Pretoria) et au niveau régional (abandon de la rhétorique visant « l'accès » à

81. Ce texte a été rédigé en décembre 2025.

82. On peut en effet s'attendre à ce qu'une partie des Fano s'allie à Abiy Ahmed dans son offensive au Tigray et en Érythrée, en vue de consolider formellement leurs positions dans des territoires disputés (Wolkayt Tsegede, Raya, Setit-Humera).

la mer Rouge). Le gouvernement éthiopien et ses partenaires devront déployer des efforts intenses dans les régions Nord et Oromo pour restaurer les services publics (hôpitaux, électricité, écoles) et organiser le retour des déplacés internes. La politique de restructuration économique (Homegrown Economic Reforms, HGER) porterait progressivement ses fruits, notamment *via* la poursuite de projets agricoles et d'électricité permettant de revenir à une logique d'intégration régionale (Djibouti, Somalie-Somaliland).

Le scénario le plus probable reste celui du maintien de l'échéance électorale en juin 2026 et de la réélection massive du PP et d'Abiy Ahmed lui permettant de lancer une réforme ambitieuse de la Constitution, sur les recommandations de la National Dialogue Commission. Il y a cependant un risque significatif que la réforme constitutionnelle et l'impunité face aux crimes depuis 2020 ne nourrissent les mécontentements dans le pays. La perspective d'une dégradation progressive de la situation sécuritaire semble en effet difficile à éviter, alors que le régime s'arme et mobilise largement pour y faire face : une armée de 900 000 soldats serait en cours de construction et le gouvernement annonce de nouvelles capacités de production en armements (drones « made in Ethiopia » notamment). Dans un contexte régional marqué par la guerre au Soudan (dont les répercussions se font de plus en plus ressentir en Éthiopie), les compétitions entre États du Golfe, ou encore les ambitions éthiopiennes d'accès à la mer, l'option de la force serait un pari extrêmement risqué. À moyen terme, le régime se contentera donc sans doute de « contenir », tant que faire se peut, les zones les plus conflictuelles.



27 rue de la Procession 75740 Paris cedex 15 – France

Ifri.org